# Le Projet Professionnel des travailleurs d'ESAT : construire le carnet de parcours et de compétences

**Les ESAT ont pour mission d'accompagner et former chaque travailleur dans son Projet Individuel pour concourir à son développement personnel et réussir son insertion professionnelle. Ils offrent la possibilité aux personnes accompagnées de se professionnaliser tout au long de leur vie.**

Les évolutions réglementaires récentes renforcent le suivi des Projets Individuels par la mise en place d'un carnet de parcours et de compétences à destination de chaque travailleur.

## OBJECTIFS

- **Recenser les compétences à atteindre dans le cadre du Projet et construire un outil référentiel professionnel.**
- **Identifier les attentes et les besoins des travailleurs pour développer de nouvelles compétences et définir un parcours.**
- **Savoir mobiliser la méthodologie de mise en place d'un parcours professionnel et co-construire un carnet de parcours et de compétences.**

### POUR QUI ?
Personnel en lien avec l'accompagnement professionnel des travailleurs.

### PRÉ REQUIS
Être en activité en ESAT.

### NOMBRE DE STAGIAIRES
12 maximum.

### DURÉE
2 jours / 14 heures.

### COÛT
- **Inter-établissements :** 500 € nets exonérés de la TVA, hors déjeuners à la charge des stagiaires.
- **Intra-muros :** 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus.Déjeuners à la charge de l'établissement d'accueil.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
- Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et de cas concrets,
- Animation interactive entre stagiaires et formateurs (questions/réponses, partage d'expériences),
- Selon les formations : quiz, questionnaire, mises en situation, études de cas, démarche réflexive, jeux de rôles, travail en sous-groupe,etc.,
- Projection de supports lors de la formation (diaporama, vidéos, documents techniques, etc.),
- Mise à disposition de supports pendant et à l'issue de la formation,
- Atelier d'analyse de pratique,
- Utilisation de vidéoprojecteur, tableau blanc, paperboard.

### MOYENS D'EVALUATION ET DE SUIVI
- Feuille de présence,
- Evaluation de l'acquisition des objectifs par le formateur selon les moyens, pédagogiques utilisés lors de la formation
- Evaluation de la formation par les stagiaires,
- Certificat de réalisation et attestation de compétences.



**Inter / Intra**
29-30 janvier 2026
**Paris**

## PROGRAMME ET DÉROULÉ

*Le programme tient compte des réformes (plan de transformation des ESAT, Loi pour le plein emploi et ses décrets, rapports IGAS, ...).*
*Chaque demi-journée commencera par un tour de table : le premier pour présenter et recueillir les attentes des participants, les suivants pour valider les acquis.*

### JOUR 1

**9h00 à 12h30 : contexte réglementaire et politique d'accompagnement**
- Rappel des obligations réglementaires : le projet individuel, les missions de l'ESAT, le Plan de transformation et la loi plein emploi, ...
- Définition de l'accompagnement et de la professionnalisation par la montée en compétences.

**13h30 à 17h00 : référentiels de compétences**
- Les situations professionnelles, supports de compétences en Esat ;
- Les différents savoirs ;
- Les outils référentiels/fiches de postes.

### JOUR 2

**9h00 à 12h30 : construction des parcours professionnels**
- La réalisation d'entretien de positionnement (vignettes théma) ;
- La pratique de l'auto évaluation et de l'évaluation ;
- La co-construction des objectifs de formation ;
- Les étapes d'un parcours et d'un plan d'action.

**13h30 à 17h00 : valorisation des parcours et des compétences**
- Les outils de valorisation de parcours : qualifications, certifications, RAE, RSFP, VAE, ...
- Le carnet de parcours et de compétences ;
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion.

### INTERVENANT
**Adeline CAILLET** ou **Patrick GENTY** ou **Frédéric TAILLARDAT**